

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 20/21

24^e année • mercredi 19 mai 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

LA SANTÉ AVANT LE PROFIT!



OLIVIER VOGELSANG

Dans toute la Suisse, comme ici à Neuchâtel, des actions et des manifestations se sont déroulées à l'occasion de la Journée internationale des soins pour exiger que des moyens soient mis à disposition du personnel. Après plus d'une année de lutte contre la pandémie, en sous-effectif chronique, il est à bout de souffle. **PAGES 6-7**

POINT DE MIRE

Non à une loi d'exception!

Sylviane Herranz

La Suisse, Etat de non-droit? C'est bien ce qui se produira si la Loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT) est acceptée en votation le 13 juin prochain. Pourquoi faut-il donc ardemment s'y opposer? Parce qu'elle octroie des pouvoirs répressifs sans contrôle judiciaire à Fedpol, la police fédérale, et ouvre la porte à l'arbitraire. Et parce qu'elle viole des conventions internationales protégeant les droits humains et les droits de l'enfant.

Là où le bât blesse, c'est d'abord sur la définition du terrorisme posée par cette loi. Le texte dit: «Par activités terroristes, on entend les actions destinées à influencer ou à modifier l'ordre étatique et susceptibles d'être réalisées ou favo-

risées par des infractions graves ou la menace de telles infractions ou par la propagation de la crainte.» Des actions destinées à influencer ou à modifier l'ordre étatique? Notamment par la propagation de la crainte? Cette définition à rallonge et à interprétations multiples pourra être appliquée à n'importe quel jeune engagé contre la dégradation du climat qui propagerait sa crainte de l'extinction de la vie sur la planète. Elle pourra être appliquée à un militant politique souhaitant «changer le système» en propageant la crainte que fait courir la poursuite d'une économie bradant les conditions d'existence de la population. Elle pourra être appliquée à des syndicalistes défendant les emplois de leur entreprise, en propageant la crainte d'une fermeture ou en menaçant de faire grève...

Cette loi remplacera la présomption d'innocence par une présomption de dangerosité fondée sur le simple soupçon qu'une personne aurait l'intention de commettre une infraction. Cette personne pourra être assignée à résidence, sans preuve, jusqu'à neuf mois. Le seul pays occidental disposant d'une telle loi d'exception sont les Etats-Unis, avec ses camps de détention de Guantanamo...

Comme l'ont signalé plus de soixante professeurs de droit au Conseil fédéral durant le processus législatif, ainsi que des institutions de l'ONU, cette Loi sur les mesures policières viole la Convention européenne des droits de l'homme, qui interdit de priver de sa liberté

une personne sur la base d'une vague présomption. Elle viole aussi la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Les mesures qu'elle prévoit pourront en effet être appliquées aux enfants dès l'âge de 12 ans et, pour ce qui concerne l'assignation à résidence, dès 15 ans. Avec ce texte, la police fédérale aura le pouvoir, sans en référer à un juge, d'ordonner des mesures de contrainte à l'égard de toute personne, ou adolescent, qu'elle jugera dangereuse: bracelets électroniques, interdiction d'avoir des contacts, interdictions de périmètre pourront être décrétés sans preuves. Seule l'assignation à résidence sera soumise au pouvoir judiciaire. De tels procédés n'ont rien à envier aux Etats totalitaires.

A deux jours de la Grève pour l'avenir et de la mobilisation des jeunes et des moins jeunes pour changer un système étatique et économique qui détruit la planète, à deux jours de l'Alarme climatique qui retentira partout à midi moins une ce vendredi, prenons conscience que nous sommes, selon la Loi sur les mesures policières, toutes et tous des «terroristes» potentiels. Le 13 juin, pour faire barrage à la répression et à l'arbitraire, votons massivement Non à cette loi! ■

PROFIL



Willy Roaux, l'éternel «Temps des cerises».

PAGE 2

JURA

L'égalité salariale en votation.

PAGE 3

FOOTBALL

Protestations de joueurs avant le Qatar.

PAGE 5

SANS-PAPIERS

La pandémie fragilise les «invisibles».

PAGE 9

L'ÉTERNEL «TEMPS DES CERISES»

Ancien gamin parisien fasciné par les artistes de rue, Willy Roaux en est devenu un à son tour... de manivelle. Grâce à l'orgue de Barbarie reçu en cadeau

Anne Onidi

Et si son instrument dissimulait une machine à remonter le temps? L'écouter et le regarder chanter, c'est embarquer pour un voyage spatio-temporel. Direction: la France, sa gouaille et ses mots généreux qui tantôt charment, tantôt interpellent. Ses mélodies évoquant les cabarets d'autrefois. Tout est pourtant là, ici et maintenant: du son suranné de l'orgue de Barbarie à la voix claironnante et théâtrale, jusqu'au couverchef d'époque. L'éducation musicale n'a pourtant pas fait partie de l'enfance de Willy Roaux. «Après la guerre, au début des années 1960, les temps étaient durs. La musique, c'était pour ceux qui en avaient les moyens. Moi, j'ai grandi dans une famille d'ouvriers et je suis le dernier d'une fratrie de six. Mais mon père chantait et faisait du théâtre dans une troupe. On a été baigné par la chanson française: Charles Trenet, Georges Brassens, Léo Ferré. Par contre, Luis Mariano ou Tino Rossi, c'était pas notre truc, nous on aimait la chanson à texte», se remémore-t-il. Quant à l'orgue de Barbarie, il joue la bande-son de ses jeunes années: «On voyait ça à Paris dans les manèges de fêtes foraines. J'étais fasciné par ces instruments.»

LA DIFFICULTÉ DE RECEVOIR

Devenu homme, il exerce le métier de cuisinier et se marie avec Raymonde, infirmière originaire des Diablerets. Ils vivent à Jouxteins-Mézery (VD) avec leurs quatre enfants. «Nous les avons scolarisés à l'Ecole Steiner et nous devions trouver de l'argent pour payer l'école. Je faisais des extras en cuisinant pour des fêtes, mais je me suis rendu compte qu'entre les courses, la cuisine, le service et les nettoyages, c'était beaucoup de boulot pour pas grand-chose. A ce moment-là, je me suis dit que jouer de l'orgue de Barbarie serait non seulement plus lucratif, mais aussi plus plaisant. J'ai commencé par en louer un à un particulier. Et puis, le jour de mes

50 ans, à l'occasion d'une fête surprise que m'avaient réservée ma femme et ma famille, j'ai reçu de l'argent pour m'acheter un instrument à moi. J'ai eu beaucoup de peine à l'accepter... Ce n'était pas une priorité, il y avait les factures à payer, les paires de godasses à acheter! Il se laisse finalement convaincre et acquiert son premier orgue à Genève. Un modèle sobre, sans aucune fioriture – et donc moins cher – qu'il ornera de décorations en bois sculptées de ses mains. «Mes six premières chansons ont été *Barbarie* de Léo Ferré, *Chanson pour l'Auvergnat* et *La marine* de Brassens, *Comme de bien entendu*, un air que chantait beaucoup mon père, *Le temps des cerises* et *Le phoque en Alaska*. Pour les interpréter, j'avais six chapeaux différents!»

PREMIER CARTON

Raymonde redoute secrètement que son mari ne se lasse rapidement de son orgue, mais au contraire, le quinagénnaire lui octroie de plus en plus de son temps libre. En partant à la recherche des chansons de son enfance, Willy découvre le monde des noteurs. Les noteurs, dites-vous? Ce sont les fabricants de cartons troués, que le musicien fait défiler en tournant sa manivelle. «Pour en rencontrer, je suis allé à Paris, Toulouse, Valence. Et j'ai mis du temps à en trouver un qui veuille bien me faire des cartons pas trop chers. J'ai commencé à regarder comment il faisait et, de temps à autre, j'ajoutais des trous pour modifier l'arrangement... Quand ça n'allait pas, je rebouchais.» C'est également à cette époque qu'il participe à ses premiers festivals: «Certains week-ends, on partait à 2 heures le samedi matin, et le dimanche soir, on roulait des heures pour que je sois au boulot le lundi matin. Tout est allé crescendo. En jouant dans des manifestations, je rencontrais d'autres musiciens qui étaient eux-mêmes des organisateurs de festivals chez eux. De fil en aiguille, j'ai créé des liens avec des gens de partout en France. J'ai tout de suite aimé le fait d'apporter quelque chose

dans une ville et d'y être plus qu'un touriste.» En parallèle, il apprend à lire les partitions et s'attelle à la notation de ses propres cartons. Ce qui lui donne l'occasion d'interpréter les chansons de ses auteurs de prédilection, comme Gilbert Laffaille, Allain Leprest, Anne Sylvestre ou Francesca Solleville. Autant d'artistes qu'il côtoiera lors de festivals et avec lesquels il nouera de véritables liens. Aujourd'hui, sa collection de cartons se monte à plus de 400 exemplaires...

DES MOMENTS HORS DU TEMPS

Des voyages, du partage, des rencontres. Voilà le trésor caché que les

Roaux ont découvert dans leur orgue de Barbarie. Avec le temps, sa femme s'est mise à l'accompagner au chant («J'étais bien obligée!» sourit-elle) et même à jouer du deuxième instrument qu'il s'est offert par la suite. Point d'orgue de leurs périples festivaliers: leurs nombreuses tournées dans les pays de l'Est. «La Tchéquie a été une découverte magnifique. Dans ce pays, la chanson de rue redémarrait après deux décennies de régime communiste. A cette époque, les orgues avaient été détruits, car ils appartenaient aux nantis ou aux gueux. Seuls quelques spécimens avaient pu être cachés et sauvés. Lorsqu'on est arrivés, on a eu

la télévision, les gens nous faisaient des haies d'honneur. C'était incroyable.» Des anecdotes, le couple en a engrangé sûrement autant que de trous sur les cartons garnissant les étagères du salon. Dans leurs paroles, les souvenirs tourbillonnent comme un manège de fête foraine d'antan. Le dynamique retraité conclut: «J'ai vraiment vécu des heures incroyables et dépassé ce que je pouvais imaginer. D'ailleurs, je ne sais même pas si j'ai imaginé quelque chose. Il y a eu un enchaînement d'événements. Tout s'est déroulé, s'est fait. Simplement.» ■



OLIVIER VOGELSANG

La magie de l'orgue de Barbarie a saisi Willy Roaux qui l'a enrichie à son tour de sa passion pour la chanson française.

1 + 1 = 11
David Prêtre/Albedo



L'assurance couverte
sécurisait
les bouches d'égout.

ÉGALITÉ SALARIALE: LE JURA VA MONTRER L'EXEMPLE

Une approbation massive de l'initiative d'Unia Transjurane, le 13 juin, marquerait la première réponse concrète, en Suisse, aux revendications féminines de 2019. Le point avec Rébecca Lena et Patrick Cerf

Dominique Eggler

Le printemps jurassien bouillonne et la campagne d'Unia ne baissera plus d'un degré jusqu'au scrutin cantonal du 13 juin prochain, dont l'enjeu est capital. Rappel: déposée symboliquement le 8 mars 2018, validée le 22 mai 2019 par le Parlement, l'initiative intitulée «Égalité salariale: concrétisons!» passera par les urnes populaires, pour n'avoir pas été réalisée dans le délai légal de deux ans. Un effet de la pandémie, sans doute, mais finalement une belle occasion de lui conférer tout le poids qu'elle mérite. Rébecca Lena, secrétaire régionale: «Une approbation claire et massive est indispensable, pour contraindre le monde politique à appliquer pleinement les actions promises par le Gouvernement cantonal, sans les mutiler pour des questions budgétaires.» La plus efficace de ces mesures: l'attestation de respect de l'égalité salariale inscrite comme préalable à l'octroi de toute subvention. Lorsqu'on touche au porte-monnaie...

LA SITUATION SE DÉGRADE

Inscrite en 1981 dans la Constitution fédérale, l'égalité salariale n'est cependant réalisée ni dans le Jura, ni ailleurs. Pire: faute de mesures contraignantes, les écarts se creusent encore et la pandémie accentue cette dégradation. Patrick Cerf, membre de la direction régionale d'Unia: «Depuis l'an dernier, les travailleuses subissent une triple peine. Majoritaires dans les métiers essentiels, elles sont au front avec tous les dangers et l'épuisement que cela implique. Ces métiers sont faiblement rétribués et elles y subissent encore des inégalités salariales qui les prêteront jusqu'à leur mort, faute de rente AVS décente!»

TOUS PERDANTS!

Comme l'essentiel du monde politique, les tenants de l'économie ont beau jeu de stigmatiser le virus et ses effets. En réalité, un dumping salarial est exercé sur les femmes, dans le seul but d'engranger de plus grands bénéfices.

Et Unia Transjurane de souligner qu'à l'exception de certains employeurs, ces inégalités ne font que des perdants: les familles, pour lesquelles le travail féminin est plus important qu'ailleurs, eu égard à la faiblesse relative des salaires jurassiens; les assurances sociales qui perçoivent moins de cotisations; les collectivités, dont la masse de recettes fiscales stagne; les contribuables, dont les impôts servent à soutenir des travailleuses pauvres parce que sous-payées.

«Il s'agit d'un problème social de premier plan, auquel un demi-million de femmes ont dit clairement: "Stop!" le 14 juin 2019. Il leur a fallu beaucoup de courage pour descendre dans la rue. Dans le Jura, près de 5000 d'entre elles revendiquaient davantage de respect et de meilleurs salaires. La pandémie leur a interdit de sortir l'an dernier, il est grand temps qu'elles puissent se faire entendre dans les urnes», estiment les deux syndicalistes.

Les initiants en sont convaincus: un «oui» massif, le 13 juin, confèrera publiquement la légitimité des revendications féminines. Il exprimera une forte volonté populaire de changement et ouvrira la porte à des sommations contraignantes si nécessaire. Le doute ne sera plus permis, les politiques seront littéralement portés par le peuple, pour utiliser toutes leurs armes légales en vue d'appliquer enfin la maxime «travail égal, salaire égal».



En route vers l'égalité! Le 8 mars dernier à Delémont, Unia Transjurane démarrait la campagne en vue de la votation du 13 juin sur son initiative «Égalité salariale: concrétisons!»

AUCUNE CRAINTE POUR L'ÉCONOMIE

Il est quasi certain qu'aucune force politique ne s'opposera publiquement à l'initiative soutenue par les autorités jurassiennes. Ce qui n'empêchera pas les actions insidieuses, les pressions plus ou moins camouflées. Pour préserver leurs bénéfices, certains patrons chercheront fatalement, une fois encore, à activer la peur pour l'avenir des entreprises, donc pour les emplois. Mais qu'on s'en souvienne: les mêmes oiseaux de mauvais augure affirmaient

haut et clair que le contrat-type de travail (CTT) jurassien du commerce de détail allait tuer cette branche. «Or, aujourd'hui, les contrôles révèlent justement que les petits commerçants pratiquent des salaires clairement supérieurs à ce qui se fait dans la grande distribution!» s'exclame Rébecca Lena. En réalité, l'économie jurassienne a bel et bien tout à gagner d'une revalorisation des salaires féminins, soulignent nos interlocuteurs: «En donnant du pouvoir d'achat aux familles, on va leur

permettre de dépenser davantage, ce que les femmes font le plus souvent localement.» Cet effet de relance bienvenu, des salaires féminins décents le renforceront aussi en redonnant leur autonomie financière aux travailleuses pauvres dépendant aujourd'hui de l'aide sociale.

Ce 13 juin, la Suisse entière aura un œil sur le Jura et Unia en est conscient: ce vote aura valeur d'exemple pour les autres cantons. ■

«NOUS N'AURONS PLUS DE VIE DE FAMILLE»

A Genève, la gauche et les syndicats s'opposent à l'ouverture des commerces trois dimanches par année et à la prolongation d'une heure le samedi. Le référendum est lancé

Jérôme Béguin

À Genève, la gauche et les syndicats ont lancé la semaine dernière le référendum contre la modification de la Loi cantonale sur les heures d'ouverture des magasins (Lhom). Pour mémoire, ce changement de la loi, imposé par la droite patronale et le Conseil d'Etat, prévoit des ouvertures des commerces trois dimanches par an, en plus du 31 décembre, ainsi que la prolongation des horaires le samedi de 18h à 19h. «Les vendeurs et les vendeuses appellent au secours à la population», a dit la semaine dernière Pablo Guscetti, secrétaire syndical d'Unia Genève, lors d'une conférence de presse présentant le lancement du référendum. «C'est bien simple, nous n'aurons plus de vie de famille», explique Maria (prénom d'emprunt), membre du comité vente d'Unia, pour résumer le sentiment dominant chez ses collègues. «Aujourd'hui, en terminant à 18h le samedi, je ne suis chez moi qu'à 18h45. En sortant à 19h, je n'arriverai à la maison qu'à 19h45. Pour mes collègues habitant plus loin, en France, ça serait bien plus tard. Impossible dès lors de prévoir un dîner en famille avec des amis.» Inscrite dans la nouvelle loi, la suppression de la nocturne du jeudi à 21h est présentée comme une compensation à cette extension du samedi. «Le jeudi soir ne marchait de toute

façon pas. Le samedi à 19h, je dis non, il s'agit du jour le plus difficile de la semaine.» Quant au travail du dimanche, il est basé sur le volontariat, mais Maria met en garde: «Ce principe n'est pas viable dans les petites structures. Refuser de travailler le dimanche, c'est prendre le risque d'être placé sur une liste noire.» Avec pour conséquence, par exemple, que des demandes de congés ne soient pas acceptées, alors que, comme le fait remarquer la vendeuse active dans la branche depuis plus de trente ans, «pour prendre un jour, il faut déposer sa demande six semaines à l'avance». Le projet de loi combattu ne prévoit d'ailleurs pas de contrôles particuliers sur ce point. «L'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail n'arrive déjà pas à assumer les contrôles nécessaires», rapporte Pablo Guscetti. «Nous n'aurons plus de week-end», souligne Maria.

DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Cette modification des horaires intervient dans le contexte d'une dégradation continue des conditions de travail pour les 14 000 employés que dénombre le commerce de détail à Genève. «Les effectifs ne cessent de diminuer, tandis que les tâches se multiplient et la charge de travail augmente. Migros comptait 3700 collaborateurs il y a dix ans, ils ne sont plus que 3000 aujourd'hui», indique le secrétaire syndical. «Certaines vendeuses n'ont pas le temps d'aller

aux toilettes, elles doivent demander à des collègues de les remplacer pour pouvoir s'y rendre. D'autres vendeurs, eux, sont souvent empêchés de prendre leur repas pour servir les clients», témoigne Maria, pour illustrer ces conditions de travail difficiles.

Et le Covid-19 n'a évidemment pas arrangé les choses. «Les vendeuses ont bossé au front dans une situation difficile. Et celles qui n'ont pas pu travailler parce que leur magasin était fermé ont perdu 20% de leur salaire», rappelle Pablo Cruchon, député d'Ensemble à Gauche. Rappelons-nous seulement qu'au début de la pandémie, Migros Genève interdisait à ses collaborateurs de porter un masque... Pour Pablo Cruchon, «cette loi prend ses racines dans la crise du coronavirus, elle vise à relancer l'économie sur le dos des salariés et à leur faire payer la crise. C'est pourquoi il est important de la combattre.»

Portée par le conseiller d'Etat MCG Mauro Poggia, la nouvelle loi vise officiellement à faire pièce à la concurrence de la France voisine. «Les études réalisées montrent que les horaires ne jouent aucun rôle, ce qui fait la différence, c'est le prix», conteste le député socialiste Romain de Sainte Marie. Dans notre édition du 17 mars*, nous avons montré que le Conseil d'Etat ne s'appuyait sur aucune analyse sérieuse ni enquête indépendante.

«Ce n'est pas la question des horaires qui va régler les problèmes des commerces. Les vraies solutions consistent en des aides ciblées ou en une amélioration du pouvoir d'achat de la population, juge Davide De Filippo, cosecraire général du Sit et président de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS). La droite patronale veut déréguler le plus possible. Ce qu'il faut faire, c'est l'inverse, c'est vers la réduction du temps de travail qu'il faut aller. Si on veut donner le temps aux gens d'aller faire leurs courses, il faut réduire le temps de travail de tout le monde comme le propose d'ailleurs l'initiative que la CGAS vient de lancer.» ■

*Voir sur: evenement.ch



Une vendeuse et Pablo Guscetti, secrétaire syndical d'Unia, ont lancé un appel au secours à la population lors de la présentation du référendum contre la nouvelle Loi sur les ouvertures des magasins à Genève. Des représentants de la CGAS et des partis de gauche étaient aussi présents devant la presse.



THIERRY PORCHET

SIGNEZ ET FAITES SIGNER LE RÉFÉRENDUM!

Nos lecteurs et nos lectrices de Genève trouveront une carte de référendum encartée dans ce numéro. Merci de renvoyer la feuille de signatures, même incomplète, au plus tard le 10 juin. D'autres feuilles peuvent être obtenues auprès du secrétariat d'Unia Genève (0848 949 120, geneve@unia.ch) ou téléchargées sur: geneve.unia.ch ■ L'ES

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 56 442 exemplaires

VOUS VOUS INTÉRESSEZ à l'actualité du monde du travail? **VOUS ÊTES SENSIBLES** aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés? **VOUS SOUHAITEZ** une information à l'échelle romande, nationale et internationale? **ABONNEZ-VOUS**

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

- ☐ Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)
- ☐ Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)
- ☐ Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à *L'Événement syndical* - place de la Riponne 4 - 1005 Lausanne
forum@evenement.ch - Tél. 021 321 14 60



SÉANCE D'INFORMATION EN LIGNE
À L'ATTENTION DES CONTRIBUABLES

RÉVISION DE L'IMPÔT À LA SOURCE

Mardi 1^{er} juin 2021 de 12h30 à 13h45

Pour suivre la séance, rendez-vous sur
www.ge.ch/c/live-afc

Des spécialistes présentent les changements introduits par la révision de l'impôt à la source entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021 et répondent à vos questions en direct.

Administration fiscale cantonale	Groupement transfrontalier européen
Maud Guilleminot Directrice adjointe de la perception	Guylaine Riondel-Besson Docteure en droit
Christine Ferrara Cheffe du service de l'impôt à la source	Hasna Charid Juriste fiscaliste

Dans
l'urgence,
donner
les
premiers
soins

www.msf.ch
CCP 12-100-2



LE COURRIER

Votre abonnement, la garantie d'un média indépendant

Essai 2 mois Web: CHF 19.-

Essai 2 mois Combi*: CHF 29.-

Essai 2 mois 5 jours**: CHF 39.-

lecourrier.ch | 022 809 55 55

*web + papier le weekend / **papier + web

TIMIDE PROTESTATION DES JOUEURS DE FOOTBALL

A la suite de la Norvège, plusieurs équipes nationales ont dénoncé les conditions de travail scandaleuses régnant sur les chantiers de la Coupe du monde de football 2022 au Qatar

Federico Franchini

Depuis 2010, au moins 6500 personnes ont perdu la vie sur les chantiers des stades et autres infrastructures destinées à accueillir la Coupe du monde 2022 au Qatar. Ce chiffre qui fait froid dans le dos a été avancé par le quotidien britannique *The Guardian*. Sa récente enquête montre que la plupart des victimes étaient des travailleurs migrants, traités comme de véritables esclaves. Plusieurs équipes nationales ont protesté après ces révélations, de façon timide certes, mais suffisamment audible pour relancer le débat. L'impulsion est venue de Norvège. Elle a beau ne pas compter parmi les meilleures nations du football, elle possède en Erling Haaland, attaquant du club Borussia Dortmund, un des meilleurs joueurs du moment. Pendant l'échauffement de son premier match de qualification au Mondial de 2022, l'équipe norvégienne a endossé un maillot portant l'inscription «Les droits humains sur et en dehors du terrain». Un message compréhensible, bien que vague. Le sélectionneur Ståle Solbakken avait annoncé la couleur en conférence de presse: «On est en train de mettre au point quelque chose de concret: il s'agit de faire pression sur la FIFA pour qu'elle soit encore plus directe, encore plus ferme à l'égard des autorités du Qatar, qu'elle leur impose des exigences plus strictes.»

En Norvège, le thème était à l'ordre du jour depuis la fin du mois de février où, à la suite de l'enquête du *Guardian*, le club de Tromsø avait lancé une initiative chargeant la fédération de boycotter le tournoi en cas de qualification: «Nous pensons qu'il est temps pour le football de marquer une pause et de prendre un peu de recul. Il est parfaitement inacceptable que notre compétition phare, la Coupe du monde, soit le fruit de la corruption, de l'esclavagisme et de la mort d'ouvriers en grand nombre», déclare le communiqué du club de football le plus septentrional de la planète. Au cours des semaines suivantes, d'autres clubs ou associations de supporters ont souscrit à cette requête et le conflit a pris des proportions nationales. La fédération a néanmoins reporté au mois de juin son éventuelle décision de renoncer au Mondial, choix difficile s'il en est alors que l'équipe est emmenée par deux joueurs mondialement connus, Erling Haaland et Martin Ødegaard (Arsenal). Pour le moment, l'équipe nationale norvégienne s'en est tenue aux maillots. Son initiative a fait des émules dans quatre autres équipes européennes, soit l'Allemagne, le Danemark, la Belgique et les Pays-Bas. Les joueurs allemands ont arboré un tricot noir portant chacun une lettre majuscule blanche géante, qui toutes ensemble forment l'expression «*Human Rights*»; les autres équipes ont préféré endosser un T-shirt avec l'inscription «*Football supports change*». Un slogan qui n'a certes rien de révolutionnaire, mais qui fait expressément référence au Qatar. Là encore, les fédérations impliquées ont précisé qu'elles se référaient aux violations des droits humains dans l'émirat. Par exemple, les Diables Rouges ont partagé sur Twitter un long communiqué commençant par: «Nous réclamons une action plus forte pour améliorer les conditions de travail et les droits de l'homme au Qatar.»

LIBERTÉ DE PAROLE?

Des paroles de circonstance? Des messages creux et banals? Peut-être, mais il faut garder à l'esprit que la FIFA interdit rigoureusement toute déclaration po-



KESTONE/DPA/TOBIA SCHWARZ

L'équipe norvégienne a fait des émules: avant le coup d'envoi d'un match de qualification pour la Coupe du monde contre l'Islande, le 25 mars dernier, les joueurs allemands de la Mannschaft ont arboré des maillots appelant au respect des droits humains.

litique lors des matchs. En 2013, l'attaquant ivoirien Didier Drogba avait reçu un avertissement pour avoir exhibé un maillot en hommage à Nelson Mandela. Aujourd'hui, la même FIFA – qui en 2010 confiait à une dictature l'organisation de la Coupe du monde – a signalé que les équipes impliquées ne seraient pas punies. D'un autre côté, on voit mal comment on pourrait sanctionner une banderole appelant au respect des droits humains en général. «La FIFA croit en la liberté d'expression et au pouvoir du football pour susciter des changements positifs», a-t-il été dit à plusieurs reprises, laissant entendre une certaine ouverture. Une liberté d'expression prise au mot par l'Allemand Toni Kroos (Real Madrid), un des meilleurs milieux de terrain du monde: «Je trouve que l'attribution du Mondial au Qatar était une mauvaise idée, même si ce choix remonte à dix ans. Et cela pour de nombreuses raisons. A commencer par les conditions des travailleurs dans ce pays, puis le fait que l'homosexualité soit pénalisée et punie au Qatar. Les travailleurs migrants souffrent d'une alimentation insuffisante, de l'absence d'eau potable et de températures démentielles.»

Selon Patrick Clastres, professeur d'histoire du sport à l'Université de Lausanne, un tel geste témoigne d'un retournement de tendance: «Pendant longtemps, les sportifs professionnels n'ont pas eu droit à la moindre reconnaissance comme travailleurs ou comme citoyens. On leur demandait de travailler sans se plaindre, et de ne pas militer pour la moindre cause. Au nom de la prétendue neutralité du sport, concept inventé au début du 20^e siècle par des dirigeants sportifs aux idées conservatrices, qui redoutaient que les couches populaires ne prennent goût à l'activité sportive.» L'expert explique comment, ces dernières années, la liberté de parole a été bridée «jusque dans les contrats de travail qui la limitent ou par l'habitude prise par les clubs d'embaucher des professionnels de la communication qui s'expriment à la place des joueurs». Il y a toutefois eu récemment des signes de changement. Le professeur pense ici aux protestations contre le racisme et au rôle des réseaux sociaux: «Dans le monde du football, et tout particulièrement dans l'univers du sport professionnel américain, toujours plus de voix s'élèvent contre le racisme. Au fil des ans, les ré-

seaux sociaux ont aidé à créer une dynamique de solidarité et à propager ce genre de combats, même s'ils restent souvent une prérogative de joueurs en vue. Soit de personnes pouvant se permettre de donner leur avis sans mettre en péril leur carrière.»

PRÉCÉDENT HELVÉTIQUE

Ce n'est pas la première fois qu'une équipe de football proteste de cette façon. Les précurseurs ont été, en 1995, l'équipe suisse dirigée par Roy Hodgson qui, avant un match, avait déployé une banderole portant le message «*Stop it Chirac*». Emmenés par leur capitaine Alain Sutter, les joueurs entendaient dénoncer les essais nucléaires réalisés par la présidence française dans le Pacifique. Le conflit avait fait grand bruit dans le monde entier, car personne ne s'y attendait. Nerveuse, l'Association suisse de football (ASF) s'était distanciée publiquement de l'épisode. La Suisse avait reçu un simple avertissement de l'UEFA, mais cette banderole a contribué à durcir les fronts dans les plus grandes instances footballistiques internationales. Le fait qu'aujourd'hui, les protestations émanent de Norvège, du Danemark ou des Pays-Bas ne surprend pas Pa-

trick Clastres: «Les conditions dramatiques auxquelles les travailleurs sont confrontés au Qatar sont connues depuis 2014 et, déjà à l'époque, la Norvège avait soulevé la question. C'est dans les Etats réputés les plus démocratiques du monde que des voix critiques se sont manifestées. Sans surprise, l'initiative est venue de jeunes joueurs actifs dans ces pays où le respect des droits humains est solidement ancré. De tels événements donnent en quelque sorte une radiographie de l'état de la démocratie dans le monde.» Et la Suisse, demandons-nous au professeur? Sans mettre en doute la vitalité de la démocratie helvétique, il souligne que «l'ASF, peut-être en mémoire de l'incident de la banderole de 1995, s'est empressée de publier une prise de position collective qui, en un certain sens, a constitué un frein à la liberté d'expression des joueurs».

Dominique Blanc, président central de l'ASF, revient sur la position de l'équipe suisse de football: «La situation des droits humains au Qatar nous préoccupe beaucoup et nous sommes en contact avec Amnesty International et la FIFA. Nous cherchons à faire entendre notre voix et à faire bouger les choses par le dialogue. Des améliorations ont été réalisées au Qatar pour les travailleurs étrangers. Le football a ainsi été un vecteur de progrès social.» En ce qui concerne l'équipe nationale, Dominique Blanc ajoute que les joueurs «soutiennent notre position et ont compris qu'il était inutile de protester sur le terrain en ce moment».

PERSONNE NE PARLE DE BOYCOTT

Depuis que le Qatar s'est vu attribuer de manière éhontée le Mondial, les ONG et les syndicats (dont Unia) n'ont cessé de dénoncer les abus commis sur les chantiers des stades. Ces pressions ont abouti à un renforcement des contrôles et à une amélioration de la situation, qui reste toutefois préoccupante. Aussi se demande-t-on aujourd'hui de tous côtés jusqu'où il faudra aller avec les protestations. Or, endosser un maillot est une chose, un boycott en est une autre. A ce jour, une multinationale a donné un signal clair: le néerlandais Hendriks Graszoden, qui fournit le gazon des terrains, a refusé d'équiper les stades qataris. Mais une autre entreprise moins regardante sur les questions éthiques n'hésitera pas à s'emparer de ce marché.

Il semble exagéré de parler de boycott de la part des équipes. Notamment parce que, comme l'explique encore Patrick Clastres, un tel pas n'a encore jamais été franchi en football, contrairement aux Jeux olympiques: «Il en avait bien été question pour les mondiaux de 1978 organisés en Argentine sous le dictateur Jorge Videla, mais rien ne s'est fait. Le football est un sport bien trop populaire et aucun pays, aussi démocratique soit-il, ne voudrait priver ses joueurs et ses supporters d'une Coupe du monde.»

Les protestations norvégiennes ont néanmoins déjà eu un effet non négligeable, sachant que les problèmes du football moderne n'intéressent pas grand-monde. Même si la Norvège n'est pas à une contradiction près: son fonds souverain compte parmi les principaux investisseurs au Qatar où, l'année dernière, il a injecté 528 millions de dollars. En somme, les joueurs norvégiens protestent contre des stades que leur pays a indirectement contribué à financer. ■

Article paru dans *Area* du 16 avril 2021, traduction de Sylvain Bauhofer.



ROBERT SCHWITTER/UNIA

De nombreux ouvriers ont laissé leur vie sur les gigantesques chantiers des stades au Qatar.



ROBERT SCHWITTER/UNIA

La pression syndicale internationale a permis d'ouvrir les portes de certains chantiers pour des inspections, comme ici en 2017.

«LA SANTÉ AVANT LE PROFIT!»

Après une année de lutte contre le coronavirus, le personnel de soins, soutenu par les syndicats, s'est mobilisé le 12 mai dans tout le pays pour exiger des améliorations des conditions de travail et des salaires

Sylviane Herranz

Dans toute la Suisse, des actions ont été organisées le 12 mai, à l'occasion de la Journée internationale des soins, par les organisations membres de l'alliance «Ensemble avec le personnel de la santé». Cette dernière avait notamment manifesté le 31 octobre 2020 devant le Palais fédéral pour alerter sur la dureté des conditions de travail dans la branche. De nouveau, le personnel soignant revendique des améliorations.

«La pandémie de coronavirus dure maintenant depuis plus d'un an. Désormais, plus personne n'ignore que les soignants et les soignants sont surmenés, qu'il y a une grave pénurie de personnel, que beaucoup tombent malades et abandonnent la profession. Ces problèmes, qui existaient déjà bien avant la pandémie, s'aggravent encore», note Unia dans un communiqué. Le syndicat, membre de l'alliance aux côtés du SSP, de Syna et de l'Association suisse des infirmières et infirmiers, évoque les applaudissements aux balcons l'an passé exprimant la gratitude envers l'engagement des soignants dans le combat contre le virus.

Or, «rien n'a changé dans le quotidien professionnel du personnel», regrette Unia.

«Nous savons depuis des années que près de la moitié des soignants abandonnent la profession en raison de conditions de travail difficiles et de problèmes de santé. Il est scandaleux que les politiques n'aient jamais décidé de prendre des mesures concrètes pour améliorer ces conditions!» a déclaré durant la mobilisation Véronique Polito, du comité directeur d'Unia. Le syndicat rappelle les revendications syndicales de cette journée: «Une protection de la santé renforcée au-delà de la crise; des investissements dans le personnel avec une meilleure clé d'attribution des postes et des salaires plus élevés; un financement des soins équitable et solidaire qui permette de bonnes conditions de travail et des soins de qualité; ainsi qu'une mise en œuvre de l'initiative des soins.»

Ce jour-là, des événements se sont déroulés un peu partout en Suisse pour dire que la santé doit passer avant le profit. Unia était présent à Genève autour d'une table ronde, ainsi que dans la rue à Neuchâtel, Bienne, Delémont, Berne et dans d'autres villes de Suisse alémanique. Tour d'horizon non exhaustif. ■

LES EMS, CES GRANDS NÉGLIGÉS

Les EMS ont été durement frappés par le Covid-19, notamment en raison du manque de personnel, comme l'ont souligné les participants à une table ronde organisée par Unia Genève

Jérôme Béguin

Photos Eric Roset

Les EMS, ces établissements médico-sociaux accueillant les personnes âgées, figurent-ils parmi les grands oubliés de la crise du Covid-19? C'est sur ce thème que s'est penchée une table ronde organisée par Unia Genève dans le cadre de la Journée internationale des soins.

En préambule, Amandine Jutzeler Barut, infirmière en EMS depuis dix ans et militante d'Unia, a rappelé la situation précaire et stressante dans laquelle s'est retrouvé le personnel au début de la pandémie. «Nous étions vraiment en manque de matériel de protection et avions le sentiment d'être oubliés, alors que tout était centralisé par les hôpitaux», a témoigné la jeune femme, en expliquant avoir utilisé le système D. «Nous avons, par exemple, nettoyé les blouses jetables pour les réutiliser.»

La période fut également difficile pour les résidents. «Nous leur avons demandé de rester dans leur chambre durant sept à huit semaines. Certains ont bien géré les choses, ce fut plus compliqué pour d'autres», a-t-elle raconté. «La décision a été prise de les protéger au détriment de la liberté et de l'autonomie. Beaucoup d'EMS

ont appliqué la vie en chambre, dont on sait qu'elle est dangereuse sur le plan de la santé mentale. Certaines personnes perdent le goût de la vie, ne s'alimentent plus et décèdent», a déploré, de son côté, Cornelia Hummel.

Cette professeure associée au Département de sociologie de l'Université de Genève a insisté sur l'importance du maintien du lien social et affectif. «Le personnel a été réactif en utilisant des tablettes ou d'autres outils, mais cela ne remplace pas le lien direct, le toucher.» Les contacts physiques se sont limités au personnel et avec des gants, cela commence seulement à changer avec la vaccination. Autre souci, le port du masque: «C'est un problème pour les personnes malentendantes et les nouveaux résidents qui ne connaissent pas notre tête», a indiqué Amandine Jutzeler Barut.

MANQUE DE MOYENS

«Plutôt qu'oubliés, je dirais surtout que les EMS sont les grands négligés et ce bien avant la crise du Covid-19», a dit, pour sa part, Jocelyne Haller. La députée au Grand Conseil et membre de la Commission de la santé a évoqué l'initiative 125 «pour une meilleure prise en charge des personnes âgées en EMS». Le Conseil d'Etat n'a jamais mis en œuvre ce texte voté en 2007 par

le peuple, qui demandait notamment une augmentation des subventions aux EMS. En temps normal, il manque 15% des effectifs, a pointé l'élue de Solidarités et, par ailleurs, militante d'Unia. «Je suis convaincu qu'avec une dotation en personnel plus importante, on aurait pu faire mieux», a déclaré Ueli Leuenberger, vice-président de la section genevoise de l'Avivo, l'association de défense et de détente des retraités. Plus de personnel aurait été bien utile, notamment pour s'occuper des personnes atteintes de démence, a appuyé Amandine Jutzeler Barut. «Faute de temps, nous devons recourir à la médication.» Liée à la qualité de vie, la question des effectifs est centrale, a souligné Jocelyne Haller: «Ce qui me heurte, c'est la douche hebdomadaire. De savoir que je n'aurais qu'une douche par semaine, moi, ça ne me donne pas envie d'y aller. Il y a une forme de mépris à l'égard des personnes âgées qui est condamnable.»

Ne pas respecter la volonté populaire, le Gouvernement genevois est coutumier du fait. «La population devrait se révolter contre cela, pense Jocelyne Haller. Il faudrait peut-être engager une action politique plus forte pour dénoncer ces dénis démocratiques, mais c'est difficile lorsqu'on est minoritaire au Parlement.»

SOLIDARITÉ OU CONFLIT ENTRE GÉNÉRATIONS?

«Il y a un discours, très présent dans les médias alémaniques, qui accuse les vieux d'empêcher les jeunes de vivre normalement, il faut y faire attention et renforcer le dialogue», a mis en garde Ueli Leuenberger. «Nous n'avons pas vu de manif de jeunes contre les vieux, je pense que, pour l'instant, nous avons échappé au conflit entre générations», a relaté Cornelia Hummel. «Oui, mais certains tentent d'allumer ce conflit», a répondu l'ancien conseiller national et président des Verts suisses. «J'ai entendu des jeunes engagés en politique se demander s'il fallait investir des moyens aussi importants pour des personnes proches de la mort, a relaté Jocelyne Haller. J'ai été sidérée que des jeunes détenant des mandats politiques tiennent ce genre de discours, comme si les gens âgés n'avaient pas le droit de vivre correctement. Auparavant, ce discours était banni.»

Reformant ce sujet sur une note positive, Amandine Jutzeler Barut a signalé que «beaucoup de résidents sont solidaires avec les jeunes générations. Certains m'ont dit qu'ils ne voulaient pas aller à l'hôpital afin de laisser la place aux soins intensifs à des pères de famille.»

ENGAGEMENT DU PERSONNEL

«Nous avons été très touchés par les applaudissements de la première vague, nous nous sommes alors dit que tout le monde voyait nos difficultés et que les choses allaient changer. Nous nous rendons compte aujourd'hui que le combat reste le même qu'avant et qu'il est même plus dur en raison de la crise économique et sanitaire que nous connaissons», a expliqué Amandine Jutzeler Barut. A cause d'une sous-occupation des lits, certains EMS ont ainsi procédé à des licenciements. «Si la qualité des soins est encore assez bonne dans plusieurs établissements, c'est vraiment dû à l'engagement du personnel», a conclu l'infirmière. Ueli Leuenberger a aussi salué le travail des salariés. «Il est important qu'ils fassent mieux connaître leurs conditions de travail et les conditions de vie des personnes qui résident en EMS», juge le responsable de l'Avivo. La crise sanitaire a un peu levé le voile sur cette problématique, il faut selon lui s'en servir pour mener un «débat constructif visant à une amélioration de la situation». ■

La table ronde peut être retrouvée sur: youtu.be/Hn1HzsW-FE



Les intervenants à la table ronde, de g. à dr. Amandine Jutzeler Barut, Jocelyne Haller, Cornelia Hummel et Ueli Leuenberger, ont évoqué les difficultés vécues dès le début de la pandémie dans les EMS, tant pour les professionnels que pour les résidents et leurs proches.



«TOUCHE PAS À MA CCT SANTÉ 21!»

A Neuchâtel, une septantaine de personnes ont participé à la marche de solidarité avec le personnel soignant alors que les employeurs souhaitent aggraver les conditions de travail

Sylviane Herranz

Photos Olivier Vogelsang

«Economiser sur le dos du personnel soignant: pas question!» Tel est l'un des messages portés par la septantaine de participants à la manifestation qui

s'est déroulée le 12 mai en fin d'après-midi à Neuchâtel. Outre le personnel soignant, du public comme du privé, la population était invitée à se joindre à cette marche organisée par le Groupement des associations et des syndicats de la santé (GASS), inquiet des attaques des employeurs à l'encontre de

la CCT Santé 21 couvrant tout le personnel de soins du canton. Et cela après que les soignants des hôpitaux, des EMS et des soins à domicile se sont engagés au quotidien depuis plus d'une année contre la pandémie, et ont dû faire face à des conditions de travail extrêmement difficiles et à une prise de risque pour

leur propre santé et celle de leur famille. «Après les applaudissements, nous mériterions mieux qu'une remise en cause de notre CCT», déclarait en substance le GASS, dans son appel à la mobilisation. Cette coalition regroupe le Syndicat des services publics (SSP), Syna, l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) et Unia. Entamées au printemps 2019, les négociations de renouvellement de la CCT sont aujourd'hui dans l'impasse. Les employeurs souhaitent l'affaiblir afin de réduire les coûts du personnel. Ils menacent également de la dénoncer pour la fin du mois de juin si leurs exigences ne sont pas acceptées. Des mesures visant à «faire des économies dans les institutions de santé et en pleine pandémie», s'insurge le GASS.

BAISSE DES COÛTS ET FLEXIBILITÉ À OUTRANCE

Selon le SSP, qui a lancé une consultation auprès du personnel, les employeurs exigent, entre autres: l'annualisation du temps de travail, avec des semaines de 30 à 60 heures, sans compensation; la suppression de l'indemnité du samedi, banalisant le travail durant cette journée; la réduction des indemnités pour le travail de nuit; la diminution du nombre de jours fériés; la planification des horaires seulement deux semaines avant contre un mois aujourd'hui; et la suppression de l'échelon automatique des salaires. Ce qui, note le syndicat, «équivalait, à terme, à diminuer les rémunérations».

Face à ces attaques, les syndicats et l'ASI s'opposent à ce démantèlement et à cette flexibilisation des conditions de travail et exigent une prolongation de la CCT, comme cela a été réalisé avec la Convention collective du commerce de détail. Ils demandent de plus une revalorisation



des salaires qui tiennent compte des efforts énormes déployés par le personnel durant la pandémie et toutes ces dernières années.

Unia a rejoint l'année dernière le GASS. Si le syndicat n'est pas partie prenante aux négociations de la CCT, il a fortement contribué à l'organisation de la manifestation. «Depuis septembre 2019, nous sommes très actifs dans la branche, au niveau des EMS», souligne David Taillard, responsable du tertiaire à Unia Neuchâtel, précisant que le syndicat n'est présent que dans le domaine privé. «Nous apportons notre contribution au développement des améliorations des conditions de travail dans la santé.» ■

JURA: «SOIGNANTS ÉPUISÉS, PATIENTS EN DANGER»

Jérôme Béguin

C'est armé de pancartes que des syndicalistes d'Unia et des représentants du personnel soignant de divers établissements jurassiens ont manifesté le 12 mai à Delémont devant le Service de la santé publique. Ils ont entamé un dialogue avec son responsable, Nicolas Pétremand, et lui ont remis une lettre contenant des revendications. Le personnel soignant est à bout de souffle, les démissions sont légion et les investissements en ressources humaines ne sont pas à la hauteur. Il est temps de revaloriser ces métiers essentiels majoritairement exercés par des femmes, d'améliorer les conditions de travail, de revoir les effectifs et les plannings. Votée par le Parlement jurassien, la prime Covid pour le personnel de santé doit aussi se matérialiser. Comme le soulignait une pancarte, «de bons soins nécessitent de bonnes conditions de travail». ■



MOBILISONS-NOUS POUR UN NOUVEL AVENIR!

La Grève pour l'avenir, c'est vendredi. Près d'une centaine d'actions sont prévues partout en Suisse pour une transition écosociale

Aline Andrey

A 11h59, vendredi 21 mai, une alarme climatique retentira dans toute la Suisse. Ce mouvement unitaire pour une transition écosociale est porté par la Grève du climat, les syndicats, la Grève féministe, les Grands-parents pour le climat, des associations, des ONG et des collectifs de citoyens... Tout au long de la journée, manifestations, actions et ateliers sont prévus pour inscrire un premier jalon dans la transformation écologique et sociale plus que jamais nécessaire. Comme l'a souligné la Grève pour l'avenir, dans une conférence de presse romande, les crises sociales et écologiques s'amplifient: «Les inégalités sociales préexistantes ont été multipliées par la crise sanitaire. Des dizaines de milliers de personnes ont déjà perdu leur emploi.» De surcroît, «la Suisse échoue de manière spectaculaire à atteindre le maigre objectif climatique qu'elle s'est fixé. Pendant ce temps, les 300 Suisses les plus riches ont gagné la somme astronomique de 5 milliards de francs suisses pendant la pandémie.»

La Grève pour l'avenir dénonce l'inaction du gouvernement: «Au lieu d'investir massivement dans le service public, dans la reconversion professionnelle afin de créer des centaines de milliers d'emplois verts dignes, dans la production d'énergie renouvelable ou encore dans la revalorisation des professions de soins, le Conseil fédéral finance allègrement bonus sur bonus pour le grand patronat.» Il s'agit donc de rompre avec le «conte de fées de la croissance illimitée». La Grève pour l'avenir veut ainsi insuffler un espoir pour rendre l'avenir digne d'être vécu. Dans son manifeste, de nombreuses mesures socioéconomiques sont proposées pour un service public fort, une démocratisation de l'économie ou encore une coopération internationale fondée sur la solidarité.

Cette journée de mobilisation du 21 mai représente un premier jalon du rapport de force à construire. Steven Tamburini, de la Grève du climat Vaud, a conclu: «Il faudra créer des ruptures économiques, avec une grève générale s'il le faut. Notre Manifeste est notre boussole, une résistance face au vieux monde. Le mouvement doit être massif, international, pour la justice environnementale et sociale.» ■

«LA SITUATION EST GRAVE»

Lors de la conférence de presse romande tenue le 10 mai dans les locaux du SSP à Lausanne, des grévistes pour l'avenir de diverses régions se sont exprimés. Solenn Ochsner, d'Unia Neuchâtel, a dénoncé «un ordre économique mondial mortifère

et inégalitaire à la base des dérèglements climatiques» et appelé à une réduction du temps de travail sans aucune perte salariale pour les bas et les moyens revenus, au refus de la réforme AVS21, à une démocratisation des lieux de travail, au choix des investissements de nos caisses de pension, ainsi qu'à un revenu de transition écologique. Nadine Frei, d'Unia Genève, représentant une trentaine d'organisations de son canton, a rappelé: «Avec la crise du Covid-19, le rapport de force n'est à l'heure actuelle pas suffisant pour empêcher les plus riches et les plus puissants de ce monde de faire du profit sur le dos de notre force de travail et de nos vies. La Grève pour l'avenir est là pour changer cela.»

Terenia Dembinski, de la Grève du climat Fribourg, a rappelé que la situation est grave. «On ne fait que le répéter chaque jour, depuis des années. Un réchauffement de deux degrés, ce sera probablement la cause de 300 millions à 3 milliards de morts humaines. Inutile de dire que, si rien ne change, on s'attend à un réchauffement global de 5 degrés. Ce qui représente pas moins de +10 degrés sur le continent, Suisse incluse.» La jeune militante accuse les véritables responsables: «Les multinationales prédatrices et les Etats qui les protègent.» Et dénonce un système corrompu et gangrené. «A force de publicités, de politiques sournoises et de travail aliénant, nous finissons toutes et tous par reproduire et défendre les mécanismes de notre extinction. Nous voulons produire plus, pour gagner plus, pour acheter plus. Mais est-ce pour vivre mieux?»

Cette journée de mobilisation du 21 mai représente un premier jalon du rapport de force à construire. Steven Tamburini, de la Grève du climat Vaud, a conclu: «Il faudra créer des ruptures économiques, avec une grève générale s'il le faut. Notre Manifeste est notre boussole, une résistance face au vieux monde. Le mouvement doit être massif, international, pour la justice environnementale et sociale.» ■

Voir le programme en page 8.



Lancement de la Grève pour l'avenir devant la presse, le 10 mai dernier à Lausanne. Y participaient: Nadine Frei d'Unia Genève, Solenn Ochsner d'Unia Neuchâtel, Steven Tamburini de la Grève du climat Vaud et Terenia Dembinski de la Grève du climat Fribourg.

Grève pour l'avenir, quelques rendez-vous

Près d'une centaine d'actions sont prévues dans toute la Suisse le 21 mai 2021. Entre autres:

NEUCHÂTEL

11h59: Alarme climatique devant Espacité à La Chaux-de-Fonds, à la place Pury à Neuchâtel et, de manière décentralisée, sur les lieux de vie et de travail.

18h: Manifestation depuis la place Rouge, aux Jeunes-Rives à Neuchâtel.

FRIBOURG

11h30: Début de la Grève étudiante.

11h59: Alarme climatique décentralisée sur les lieux d'études et de travail.

14h: Manifestation unitaire depuis la place Python, puis prises de parole dès 15h.

GENÈVE

Dès 7h: Piquets de grève devant les lieux de travail et de formation.

11h59: Alarme climatique, puis piquet et *die-in* décentralisés aux parcs des Chaumettes, des Cromptes, Baud-Bovy, Gourgas et à la place des Nations.

14h: Rassemblement écoféministe au parc Baud-Bovy.

16h: Rassemblement sur la plaine de Plainpalais. Manifestation dès 17h.

17h: Départ de la manifestation. Arrivée 19h30 à la Perle du Lac.

LAUSANNE

11h59: Alarme climatique décentralisée sur les lieux d'études et de travail.

13h30: Manifestation des étudiants depuis la gare.

17h30: Manifestation unitaire vaudoise depuis la Riponne, passage du cortège entre 18h et 18h30 devant la gare.



OLIVIER VOGELSANG

En septembre dernier, pour la première fois depuis le début de la pandémie, les manifestations pour le climat reprenaient en Suisse, comme ici à Lausanne. Ce vendredi 21 mai, la Grève pour l'avenir appelle l'ensemble de la population à la mobilisation.

VEVEY

11h59: Alarme climatique à la place du Marché.

De 12h30 à 16h30: Stands, discussion, musique.

16h56: Train pour rejoindre Lausanne.

YVERDON

11h30: Rassemblement sur la place Pestalozzi.

11h59: Alarme climatique.

12h30: Discussions, pique-nique.

16h30: Cortège jusqu'à la gare pour rejoindre Lausanne.

D'autres actions sont prévues à Delémont, Bienne, Yvonand, Romanel, Nyon, Aigle, Zurich, Berne, Davos, etc. ■

Carte des événements et Manifeste sur: grevepourlavenir.ch

COMMUNIQUÉ

ANTISYNDICALISME CHEZ NOVARTIS EN INDE

Depuis quelques années, les travailleurs employés par la société pharmaceutique suisse Novartis en Inde subissent des violations de leurs droits alors que la direction locale refuse de rencontrer le syndicat pourtant présent de longue date. L'affilié suisse d'Industrial Global Union, Unia, et l'organisateur de campagnes suisse Multiwatch unissent leurs forces pour soutenir les collègues syndiqués indiens.

Depuis sa création en 1984, le syndicat indien Novartis Employees Union (NEU) connaissait une relation constructive avec la direction. En janvier 2017, le syndicat et la direction ont signé un mémorandum de conciliation par lequel les deux parties s'engageaient à se rencontrer trois fois par an pour régler leurs différends. Non seulement, la règle n'a pas été suivie, mais la direction a tenté de chan-

ger unilatéralement les conditions de travail plutôt que de passer par la procédure de négociation collective établie. Le mémorandum est arrivé à expiration en décembre 2018 et le NEU a déposé un nouveau cahier de doléances en mars 2019. Mais, à ce jour, la direction refuse toujours de rencontrer le syndicat pour poursuivre la négociation collective. Pour tenter de briser le syndicat, la direction a manipulé le système d'évaluation afin de l'utiliser de manière répressive contre les travailleurs syndiqués, et même pour justifier des licenciements abusifs. Elle a aussi informé la presse de licenciements à venir avant d'en aviser les intéressés ou le syndicat. A l'opposé des déclarations publiques du président du conseil d'administration de Novartis, la direction indienne s'est servie de la pandémie de Covid-19 pour procéder à des

licenciements en masse. Le syndicat dit avoir tout tenté pour renouer les relations et rétablir la confiance, mais que la direction continue à enfreindre les protocoles qu'elle a signés et à ne pas honorer les accords et engagements écrits. Dans une lettre commune avec le syndicat suisse Unia et l'organisation de défense des droits de l'homme Multiwatch, Industrial exhorte le P-DG de Novartis en Suisse à intervenir et «à agir auprès de la direction en Inde et lui rappeler les engagements sociaux pris à l'échelle mondiale par le groupe Novartis. Ces violations entachent gravement l'image de Novartis. Or, avec votre intervention, cette tache peut être effacée, et nos organisations sont prêtes à vous épauler pour ce faire». ■

Industrial Global Union

COURRIER

ÉCRITURE INCLUSIVE: CETTE ÉCRITURE QUI NOUS RÉUNIT!

Un éditorial paru en mars dans *L'Événement syndical*, intitulé «Cette écriture qui divise», a retenu notre attention. Nous, groupe d'intérêts femmes d'Unia, souhaitons y réagir. On pouvait notamment y lire que l'écriture devenait une «jungle des signes déshumanisés, nuisant à la lisibilité et enlaissant la langue de Molière devenue imprononçable et heurtée par ses saccades graphiques». Chez Unia, nous pratiquons cette écriture depuis plus de dix ans, et notre constat n'est pas celui-là. Unia a opté pour l'écriture inclusive depuis de nombreuses années – selon des règles claires basées sur les guides de rédaction épicène du canton de Vaud et de l'Université de Lausanne – pour son site internet, ses communiqués de presse, ses brochures et ses flyers... Bref, pour toute sa communication écrite interne et externe. L'adoption de formes systématiquement féminines en plus des formes masculines pour les substantifs a été acceptée sans heurts, et chacun et chacune s'y est habitué. Si bien qu'aujourd'hui, un texte rédigé uniquement au masculin nous paraît avoir un petit parfum désuet, comme le reflet d'un monde d'avant, quand les femmes étaient encore absentes du débat public et exclues de bien des professions.

LES MOTS BANNIS

Car au-delà de l'écriture, c'est bien de culture et de société qu'il s'agit. En effet, on sait qu'historiquement, des termes féminins ont été volontairement supprimés pour signaler aux femmes que certaines activités étaient réservées aux hommes. C'est par exemple le cas de poétesse et philosophe. «Ecrivaine» existait au 13^e siècle. «Autrice» était courant au 16^e. Tous ces termes ont été bannis. Aucun problème, en revanche, pour féminiser les métiers manuels peu considérés tels qu'infirmière, vendeuse, serveuse ou aide-soignante!

L'ÉCRITURE COMME ENGAGEMENT FÉMINISTE

Ces choix de langue sont donc, pour Unia, des choix politiques. Le syndicat s'engage depuis de nombreuses années pour la défense des droits des femmes: l'égalité salariale, la lutte contre le sexisme sur le lieu de travail, le congé parental, le droit à une retraite digne... Preuve en est qu'il est possible de «concentrer son énergie sur des batailles féministes» tout en s'attachant à mettre en œuvre «celles à valeur de symbole», pour reprendre les termes de l'article. Nous ne devons pas choisir entre ces différentes actions, nous devons les mener de front.

LA LUTTE CONTINUE

De plus, le langage épicène n'est pas qu'un symbole. Le langage façonne notre manière de penser. Un texte entièrement rédigé au masculin n'est absolument pas neutre, de nombreuses études le prouvent. Il participe à la construction des stéréotypes et influence notre vision du monde. Un monde dominé par les hommes, où les femmes ne sont pas prises en considération. Les féministes et le langage inclusif ne divisent pas: ce sont les oppressions et les discriminations qui divisent. Unia s'engage pour les combattre, par le langage aussi. A l'approche de la journée de grève des femmes, le 14 juin, qui sera pour nous de nouveau une journée d'action et de lutte, cette bataille nous semble plus importante que jamais. ■

Le Groupe d'intérêts femmes d'Unia

BRÈVE

UNE CHANSON POUR LE CLIMAT

Une chanson de combat pour le climat, *Maintenant on est là*, a résonné sur les réseaux sociaux la semaine dernière. Ce sont la Grève du climat, les Grands-parents pour le climat, les Aînés pour la protection du climat et Extinction Rebellion qui sont à l'initiative de ce clip. Un moyen de toucher le plus large public possible en réunissant, non sans humour, 24 personnalités romandes, autour de la chanson d'Henri Dès. On y retrouve Lolita Morena, Yann Lambiel, Marc Aymon, Brigitte Rosset, Phaneé de Pool, Valérie D'Acremont, Derib, Bernie Constantin, Jacques Dubochet, Irène Wetstein, Vincent Veillon, Albert le Vert, Zep et beaucoup d'autres. Un clip pour rappeler une fois encore l'urgence environnementale et la nécessité de la désobéissance civile quand les autorités ne réagissent pas à la mesure du défi. ■ **AA**

Clip et informations sur: maintenantonestla.ch

AVIS À NOS LECTRICES ET LECTEURS!

En raison du week-end de Pentecôte, *L'Événement syndical* ne paraîtra pas la semaine prochaine. Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 2 juin. ■ **La rédaction**

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h

à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Ouverture du secrétariat: vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois, de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

DÉMÉNAGEMENT

Le secrétariat d'Unia Sion a déménagé.

VAUD

HORAIRES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h. Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques: **Lundi à vendredi matin** de 8h30 à 12h. **Lundi après-midi** de 13h30 à 17h. **Mardi et jeudi** de 13h30 à 18h. **Mercredi après-midi** fermé. **Vendredi après-midi** de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

LA PANDÉMIE FRAGILISE LES TRAVAILLEURS «INVISIBLES»

Les personnes sans papiers qui travaillent n'ont accès ni aux RHT ni à l'aide sociale. La crise du Covid-19 a révélé la fragilité de leur statut

Textes Samuel Socquet
Photos Olivier Vogelsang

Avec la pandémie, des travailleuses et des travailleurs sans papiers se sont retrouvés du jour au lendemain sans salaire... et sans accès aux aides publiques. Selon les estimations de la Confédération, le pays compterait quelque 80 000 sans-papiers. Parmi ces personnes «invisibles», celles qui travaillent paient des cotisations, parfois depuis des dizaines d'années. Mais cela ne leur ouvre pas de droit au chômage ou aux RHT. Ni à l'aide sociale, pour laquelle il faut présenter un titre de séjour. Depuis qu'elle a adopté, en décembre dernier, le rapport du Secrétariat d'Etat aux migrations «Pour un examen global de la problématique des sans-papiers», «la Confédération a passé la balle aux Cantons pour gérer cette question», explique Marie Saulnier Bloch, docteure en droit et secrétaire migration d'Unia. «La loi dépend de la Confédération mais le quotidien se vit dans les communes», pointe Karine Clerc, municipale du service Enfance et cohésion sociale de Renens. Une Ville qui a «débloqué pas mal d'argent pour répondre à cette urgence sociale avec plusieurs collectifs», précise l'élue. Le 6 mai, son service organisait un colloque sur la pandémie et le travail des sans-papiers. Des travailleuses et des travailleurs exclus du filet de protection publique? «Cette situation est indigne», dénonce Sophie Mayerat, de La Fraternité, ser-

vice social pour immigrés, géré par le Centre social protestant (CSP Vaud). «Ces personnes vivent dans une zone de non-droit. On demande à la charité privée de prendre en charge la survie de populations indispensables au bon fonctionnement de notre société», renchérit la travailleuse sociale. La législation fédérale en matière de régularisation est très restrictive. Dans son rapport de décembre dernier, on peut lire que «le Conseil fédéral rejette la solution d'une régularisation collective ou partielle unique du séjour des sans-papiers». Pourtant, la Suisse a des besoins avérés en main-d'œuvre étrangère. Notamment dans les secteurs de la construction, de la restauration et de l'économie domestique - garde d'enfants, soins aux aînés, ménage... Sophie Mayerat évoque le «travail au gris» de ces personnes, pour lesquelles «la Loi sur le travail ne s'applique pas et le contrat-type fédéral n'est pas contraignant - excepté sur le salaire minimum». Vincenzo Sisto, conseiller communal à Renens (La Fourmi rouge) et président du groupe d'intérêts des migrants d'Unia Vaud, observe que «tout le monde n'est pas égal devant le virus. Les sans-papiers affrontent une inégalité supplémentaire: moindre accès aux tests de dépistage, risques sanitaires plus élevés. Le CSP a été débordé et a dû mettre en place «de véritables mesures d'urgences humanitaires, développe Sophie Mayerat. En 2020, on a aidé quelque 1500 personnes, dont 84% sans statut légal, grâce à une aide

de 2 millions de francs cofinancée avec la Chaîne du Bonheur, Caritas... 82% de cette aide concernait les loyers.» De fait, la pandémie a signalé des conditions de logement encore plus précaires que supposé. «Certains paient tous les mois 1000 francs pour pouvoir occuper un lit dans une chambre partagée avec cinq autres personnes. Le sous-bailleur peut empocher 15 000 francs pour un appartement qu'il loue 1500 francs. Les lits sont payés cash, sans contrat de logement.» «Cette pandémie n'a rien révélé. Elle a démultiplié. Les sans-papiers ne sont pas plus entendus qu'avant», dénonce Marie Saulnier Bloch, qui intervenait à distance lors de la conférence de Renens. «Ces populations ne sont pas précaires mais précarisées, insiste la juriste. Elles sont entravées, humiliées, vivent dans l'angoisse d'être dénoncées et renvoyées.» Comment une telle situation peut-elle persister dans notre pays? Au niveau fédéral, on estime que le filet social est efficient, tout comme l'examen des situations individuelles. De plus, la lutte contre l'illégalité est devenue une priorité. «On est donc face à un problème structurel, légal et moral, résume la juriste. Les lacunes institutionnelles dans la gestion de la crise du Covid-19 ont créé des situations dramatiques. La plupart des sans-papiers ont un travail! Il est urgent qu'ils et elles puissent s'adresser aux services de santé, signer des contrats de travail, bénéficier du chômage...» ■



Cofondateur en 2002 du Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers, Byron Allauca a rappelé que, depuis le début de la pandémie, pas un centime n'a été débloqué pour l'économie domestique alors que de très nombreuses personnes ont perdu leur emploi.

DES TRAVAILLEURS À LA MERCI DE LEUR EMPLOYEUR

«On compte 12 000 à 15 000 personnes sans papiers sur Vaud. Le Canton en régularise une cinquantaine par an, rapporte Byron Allauca, cofondateur en 2002 du Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers. Depuis le début de la pandémie, Berne n'a pas débloqué un centime pour l'économie domestique et le Conseil d'Etat vaudois nous a répondu qu'une telle aide serait «trop compliquée à distribuer». Mais si on veut, on s'en donne les moyens!» Entre la peur du coronavirus et le télétravail, nombre de personnes en charge du ménage ou de la garde d'enfants ont perdu leur emploi. «Les sans-papiers sont dépendants du bon vouloir de leurs employeurs. Si ces derniers refusent de payer une employée de maison (comme ils en ont l'obligation s'ils lui demandent de ne pas venir travailler), l'employée n'a aucun moyen d'action», souligne Byron Allauca. Le militant originaire d'Equateur, sans-papiers pendant onze ans et aujourd'hui formateur aux Transports publics lausannois, précise que beaucoup se sont endettés pour ne pas être mis à la rue. D'autres ont cessé de payer leurs assurances maladie (qu'ils sont tenus de souscrire aux termes de la LA-Mal), renforçant ainsi les risques sanitaires... et celui de se faire renvoyer. «Quand on est sans-papiers, chaque matin on se lève avec la peur d'un contrôle. Le problème des sans-papiers, c'est qu'ils ne votent pas. Ils ne rapportent rien aux élus. Avec le projet Papyrus Vaud (du nom de l'opération menée par Genève, qui a régularisé 2390 sans-papiers en 2017-2018), qu'on porte avec 33 autres organisations, on veut sensibiliser le Conseil d'Etat au problème de leur statut.» ■



De nombreuses personnes engagées dans le soutien aux sans-papiers à Renens, comme ici Verena Berseth et Vincenzo Sisto, président du groupe d'intérêts des migrants d'Unia Vaud, ont apporté leur contribution au colloque.

«Il ne faut pas se tromper de cible»

L'Union syndicale suisse recommande de soutenir la Loi Covid-19, soumise en votation le 13 juin et contestée par un référendum

Jérôme Béguin

Les deux initiatives sur les pesticides et la Loi sur le CO₂ font un peu d'ombre à un autre objet soumis en votation le 13 juin et qui a son importance pour les salariés, la Loi Covid-19, que l'Union syndicale suisse (USS) recommande de soutenir. En plus de dispositions sanitaires, la loi contient les mesures économiques et sociales approuvées par le Parlement, telles que la prolongation des indemnités en cas de chômage partiel et la compensation du salaire à 100% pour les revenus jusqu'à 3470 francs et au-delà de 80% pour les travailleurs dont le revenu mensuel ne dépasse pas 4340 francs; l'allocation pour pertes de gain pour les indépendants, ainsi que les parents devant garder des enfants, les personnes vulnérables ou en quarantaine. Des mesures demandées, et obtenues pour certaines difficilement, par les syndicats. La loi consacre aussi les aides économiques pour les cas de rigueur, soit la participation de la Confédération aux soutiens accordés par les Can-

tons aux entreprises et aux branches en difficulté, comme l'hôtellerie-restauration, le tourisme ou encore l'événementiel. La loi règle également les subventions à la culture, au sport et aux médias. «Même si la pandémie devait se terminer, ce que je souhaite évidemment, et que les restrictions puissent être levées, il y a plusieurs secteurs qui risquent de repartir assez lentement, notamment la culture, l'hôtellerie-restauration ou le tourisme. Nous aurons sûrement besoin des aides prévues dans cette loi cet automne et cet hiver», explique Pierre-Yves Maillard, président de l'USS. La loi est en vigueur depuis septembre 2020, car elle a été déclarée urgente par le Parlement, mais elle est contestée par un référendum déposé par les «Amis de la Constitution». Formée de personnes inconnues de la scène politique, cette association entend «œuvrer pour une Suisse libre, souveraine, juste, solidaire, humaniste et respectueuse de la vie, conformément au préambule de la Constitution fédérale». Ses membres reprochent au Conseil fédéral d'avoir contourné les droits du peuple pour instaurer un régime de droit d'urgence.

Ils ne remettent pas vraiment en cause les dispositions économiques et sociales contenues dans la loi, à l'exception de l'aide aux médias, qui seraient au service, selon eux, de la «propagande d'Etat». Ils dénoncent d'ailleurs un «chantage». Pour eux, toutes ces mesures, qui deviendraient invalides dans un délai de trois mois en cas de rejet le 13 juin, pourraient être reprises dans une loi distincte ou par un arrêté fédéral. Conseiller national, Pierre-Yves Maillard conteste cette hypothèse: «Le Conseil fédéral serait bien obligé de reconnaître que la loi a été refusée et il pourrait difficilement revenir avec les mêmes articles au lendemain de cet échec. La pratique veut qu'on ne représente pas immédiatement un texte qui vient d'être annulé par un référendum. Il faudrait sans doute travailler depuis le Parlement, mais dans un délai si court, cela ne paraît pas possible.» Depuis une année, presque chaque Suisse est devenu un peu virologue et a, un moment ou l'autre, critiqué la politique sanitaire incarnée par le conseiller fédéral Berset. Un vote sanction au-

rait cependant un impact direct sur des centaines de milliers de travailleurs dans les branches susmentionnées. «Ce serait une catastrophe», prévient Pierre-Yves Maillard. «Je peux comprendre la crainte des opposants et, en partie, la partager. Mais il se trouve tout de même qu'en Suisse, nous avons pu éviter les mesures extrêmes vues dans d'autres pays. Et puis, il ne faut pas se tromper de cible. Si on veut critiquer les mesures prises chez nous, il faut exiger une refonte de la Loi sur les épidémies. Et d'ailleurs, cela va se faire, le Parlement va à coup sûr reprendre cette loi. La proportionnalité des mesures sanitaires et le processus de validation démocratique, ainsi que les indemnités, doivent en particulier être précisées. Nous allons certainement pouvoir mener un débat serein. Dans cette optique, cela ne ferait pas avancer les choses que d'enterrer la Loi Covid-19.» ■

L'ABEILLE, CETTE SUPER-HÉROÏNE

A l'aune des votations sur les pesticides le 13 juin prochain, rencontre avec un apiculteur passionné, Alain Lauritzen, et ses butineuses si essentielles à l'agriculture

Textes Aline Andrey
Photos Thierry Porchet

Ses ruchers ont vue sur le Léman. Près de Savigny, en bordure de forêt, les champs offrent bombance aux dizaines de milliers d'abeilles d'Alain Lauritzen. Malgré le soleil, il fait frais en ce début mai. Et pourtant, en ouvrant la ruche, l'apiculteur est heureux de voir que la récolte est déjà copieuse. Vareuse sur la tête, il n'utilise ni gants ni enfumoir. «Je me fais piquer régulièrement, mais ce n'est pas grave», sourit celui qui soupèse un cadre de hausse. «Il doit déjà y avoir un kilo de miel fraîchement récolté, encore très humide. Cela devrait doubler d'ici au début ou à mi-juin, au moment de la première récolte.» Autour, les butineuses s'affairent, le pollen aux pattes et le nectar au chaud dans leur jabot, ce réservoir intermédiaire. L'abeille le régurgite ensuite, après l'avoir enrichi d'enzymes produites par ses glandes. A l'intérieur de la ruche, où vivent quelque 20 000 individus, des ouvrières ventileuses battent des ailes pour extraire l'humidité du nectar.

«C'est un monde magique. Sans chef, 20 000 habitantes s'autogèrent et s'organisent de manière méthodique. Chaque abeille travaille pour le bien de la colonie...»

«Je ne vais pas sortir de cadres de couvain, car il fait encore trop froid, et elles doivent maintenir la chaleur à 35 degrés», explique Alain Lauritzen, en retirant avec précaution un cadre du «grenier», soit la hausse, l'étage supérieur où les ouvrières stockent le miel. Une grille empêche la reine pondeuse, bien plus grosse que les ouvrières, de grimper pour y déposer ses œufs.

PONTE SUR MESURE

La reine pond deux types d'œufs selon la grandeur des cellules créées par les ouvrières en fonction des besoins. Dans les plus grandes, des œufs non fécondés: les mâles. Appelés faux-bourçons, ils n'ont donc que la moitié des chromosomes. Dans les plus petites, les œufs fécondés: les femelles. Durant les trois premiers jours, toutes les larves sont nourries de gelée royale, puis les deux jours suivants d'une bouillie composée de pollen (apport protéinique), de nectar (sucres) et de sécrétions glandulaires. Si le besoin d'une nouvelle reine se fait sentir – car un essaimage se pré-

pare faute de place –, les ouvrières continuent de nourrir à la gelée royale deux ou trois autres larves pour en faire des couronnées. Celles-ci s'envoleront ensuite pour se faire féconder. Leur vol nuptial leur permet de remplir leur spermathèque – une réserve suffisante pour leur vie entière, dont la durée est estimée entre 3 et 6 ans. Les ouvrières, elles, vivent seulement de 5 à 6 semaines en été et environ 4 mois en hiver lorsqu'elles ne se fatiguent pas à accomplir leurs missions.

UNE APICULTURE À PETITE ÉCHELLE

Comme Alain Lauritzen, la plupart des apiculteurs suisses ont des petits ruchers. Lui a onze colonies, dont une dans son jardin à Mollie-Margot, à quelques kilomètres de là. Sa passion lui vient d'un apiculteur danois qu'il a rencontré à plusieurs reprises lors de voyages dans son pays d'origine. «Et puis, un jour, à force de m'entendre parler d'abeilles, mes enfants m'ont offert une ruche. Je n'avais plus le choix!» sourit l'ingénieur de métier, employé d'une société en biotech. Pour Alain Lauritzen, l'apiculture est une passion, coûteuse en termes de matériel et de temps. Dans la cave de sa maison, une pièce, la miellerie, est réservée à l'extraction du miel et un atelier lui permet de fabriquer ses propres feuilles gaufrées (composées de la cire de ses abeilles) qu'il intègre ensuite dans ses cadres. «Ce n'est pas si évident de trouver une cire propre, donc je préfère tout faire moi-même et fonctionner en circuit fermé», sourit l'apiculteur, qui a l'art du détail, également imposé par le label bio: au minimum 50% du périmètre autour des ruchers doit être bio, PER (prestations écologiques requises) ou non traité; les ruches en bois uniquement; le matériel pour l'extraction du miel en inox; les couvercles des bocal sans PVC; la cire doit être pure; et le miel non récolté devrait permettre aux abeilles de passer l'hiver, sinon seul un sirop de sucre bio peut leur être donné.

UN MONDE MAGIQUE

Alain Lauritzen est conseiller apicole et s'occupe de la vulgarisation au sein du comité de la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture (FVA). Dithyrambique sur le monde fabuleux de l'abeille, il s'excuse de ne pouvoir s'arrêter de parler: «Dites-moi si je vais trop dans les détails!» Mais justement, ce sont ses précisions qui montrent à quel point les butineuses sont des êtres dignes de la meilleure science-fiction. La colonie est, selon l'apiculteur, un superorganisme et elle est à l'image d'un organe où chaque abeille tient le rôle d'une cellule aux superpouvoirs. «C'est un monde magique. Sans chef, 20 000 habitantes s'autogèrent et s'organisent de manière méthodique. Chaque abeille travaille pour le bien de la colonie.



Une colonie compte environ 20 000 abeilles. Jusqu'à 30 000 individus en été.

La reine ne décide pas grand-chose. Elle pond jusqu'à 2000 œufs par jour. Sa cour la nourrit de gelée royale, explique-t-il. Elles ont aussi un système de communication unique.» Leur danse en forme d'infini (un huit couché) permet d'indiquer une source de nourriture en fonction de l'angle du soleil et de la distance. «Il faut s'imaginer que ces mouvements ont lieu dans le noir complet de la ruche», souligne Alain Lauritzen. C'est donc la vibration sur le cadre qui permet à ses camarades de comprendre où se trouve le lieu de butinage. De surcroît, les abeilles vivent dans un autre espace-

temps. «Elles ont deux yeux avec des milliers de facettes (ommatidies) qui voient le paysage qui défile et le temps que le paysage aura défilé, si je peux le dire ainsi. Ce qui leur permet d'évaluer la distance. Si elles volent sur un plan d'eau dont le contraste ne change pas, c'est beaucoup plus difficile pour elles et la distance communiquée sera erronée, précise le spécialiste. Ce qui est fascinant également, c'est à quel point elles rendent service aux êtres humains en leur donnant le miel, le pollen, la gelée royale, la propolis, la cire... Et, surtout, la pollinisation.» ■

PÉRIL AU RUCHER

«Le *varroa* est un acarien, à l'image de la tique, qui a été introduit accidentellement venant d'Asie. Il s'alimente du corps gras de l'abeille et est un vecteur de propagation de virus. Là-bas, les abeilles survivent assez bien avec. Ici, les colonies les plus faibles en meurent. Il s'agit de trouver un mécanisme de résistance pour vivre avec. On constate que certaines abeilles parviennent à identifier, grâce aux phéromones émises par les larves, celles infectées au sein des cellules fermées. Elles arrivent à les sortir, ce qui ralentit la propagation des *varroas* dans la colonie, explique Alain Lauritzen. On pourrait laisser faire la nature, mais l'évolution demande beaucoup trop de temps avec des résultats incertains. D'où les traitements utilisés. En bio, on emploie les acides formiques et oxaliques qui sont naturellement présents dans l'environnement et qui ne laissent pas de résidus.» Reste que le *varroa* continue à faire ses ravages. Il est la cause principale de la disparition annuelle de 15% à 20% des colonies d'abeilles. Et d'autres menaces sont dans l'air, tels le frelon asiatique et le petit coléoptère de la ruche. En plus des prédateurs, il y a bien sûr l'appauvrissement des ressources et l'utilisation des pesticides (lire ci-contre). Alain Lauritzen participe à l'étude fédérale «Agriculture et Pollinisateurs» pour évaluer les effets des mesures agricoles sur les pollinisateurs. Dans ce cadre, des agriculteurs vaudois, jurassiens et du Jura bernois testent des procédés agroécologiques et perçoivent des indemnités pour l'application de ces mesures. Parmi une dizaine de propositions pour améliorer la vie des abeilles domestiques et autres butineurs, Alain Lauritzen souligne l'importance de ne pas utiliser d'éclateur lors de la fauche de prairies. «L'avantage pour le paysan est d'économiser une journée de séchage quand la pluie guette. Mais aucun insecte n'en sort vivant.» ■

Pour une Suisse sans pesticides

Une petite route de campagne bucolique mène à Mollie-Margot, village de l'apiculteur Alain Lauritzen et de son épouse Murielle Kathari Lauritzen, présidente des Verts du district. Aux alentours des fermes, des banderoles clament: «2x Non aux initiatives phytos extrêmes». Le 13 juin prochain, deux initiatives «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» et «Pour une eau potable propre» seront soumises au peuple. L'Union suisse des paysans (USP) s'y oppose. «Les entreprises agroalimentaires, comme Syngenta ou Bayer, manipulent les paysans, dénonce Murielle Kathari Lauritzen. Il y a une cinquantaine d'années, l'industrie du tabac nous disait aussi que fumer n'avait aucun impact sur la santé. Il est temps d'écouter la vraie science au lieu de rapports commandités par l'agrobusiness. L'éthique devrait passer avant les profits. D'ailleurs, la diminution des exploitations agricoles prouve bien que le système actuel n'est pas viable.» A ses côtés, Alain Lauritzen abonde: «On ne peut plus consommer quoi que ce soit sans trouver des traces de pesticides. De surcroît, le cumul et les effets cocktails sont peu étudiés. Alors qu'on sait que les produits utilisés il y a vingt ans sont encore dans nos sols. Même si on arrête tout maintenant, on n'en sera pas débarrassé. Plus d'un millier d'études prouvent la toxicité des pesticides sur les pollinisateurs.» L'apiculteur souligne les effets des néonicotinoïdes sur les abeilles: «Elles perdent leur sens de l'orientation. Et les mâles et les reines sont moins féconds. L'appauvrissement de l'environnement les fragilise aussi, car elles ont moins de ressources. Une agriculture qui favorise la biodiversité est donc essentielle. Ce n'est pas un principe de précaution, mais une nécessité pour sauvegarder la vie.» ■



Les abeilles créent des cellules d'une symétrie absolue, avec un sens tout artistique. En dessous, les feuilles gaufrées sont confectionnées par l'apiculteur avec la cire recyclée des butineuses. Elles facilitent la construction des rayons à l'intérieur du cadre et le travail de l'apiculteur. Pour fabriquer un kilo de miel, les abeilles auront parcouru une distance cumulée équivalente à 4 fois le tour de la Terre.